



Rallye de Charlevoix 2018

Le Règlement Particulier

Version du 04 octobre 2018



Bienvenue à toutes et à tous à l'édition 2018 du Rallye de Charlevoix, un incontournable apprécié de tous pour notre belle région. Le comité organisateur ainsi que ses bénévoles mettent tous les efforts pour s'améliorer année après année. Vos commentaires et vos suggestions sont impératifs pour nous, de cette façon nous pouvons nous améliorer lorsqu'il est nécessaire de le faire et les idées nouvelles sont toujours les bienvenues. Sans votre participation, nous ne pourrions continuer et encore moins avoir le succès que nous avons chaque année. Il ne faut pas oublier que l'organisation d'un rallye automobile dans une petite région comme ici entraîne un choix restreint pour ce qui est des infrastructures, donc on vous demande de faire preuve de compréhension et l'on vous assure que toute l'équipe fait le maximum pour assurer votre pleine satisfaction.

La programmation 2018 du Rallye de Charlevoix commencera jeudi 18 octobre sous une formule 5 @ 7 au Casino de Charlevoix situé au 183, rue Richelieu à La Malbaie où vos voitures de rallye y seront exposées. Il y aura une séance d'essais libres le vendredi 19 octobre, de 7h30 à 10h00, le tarif a été établi à 175\$. Pour cela, on va utiliser une portion de la Pax. Quant à la spéciale dans la ville de Clermont elle est toujours présente avec son saut. Donc la spéciale de Clermont, ce sera d'abord de l'asphalte, puis du gravier pour ensuite terminer sur l'asphalte. Nous revenons cette année avec une deuxième spéciale d'asphalte dans la Ville de La Malbaie.

Le souper sera servi sous un chapiteau situé dans le stationnement P4 du Manoir Richelieu. Des Food Truck seront sur place pour clore cette merveilleuse fin de semaine. Je vous conseille de choisir votre lieu d'hébergement parmi ceux qui sont indiqués dans ce présent document, car ce sont des établissements qui soutiennent financièrement l'événement. Bien vouloir mentionner lors de vos réservations hôtelières que votre séjour est dans le cadre du Rallye de Charlevoix. De plus, le restaurant McDonald's de La Malbaie sera un de nos partenaires et offrira aux pilotes et copilotes 50% de rabais sur les trios de votre choix en leur présentant les coupons qui vous sont remis dans votre enveloppe d'inscription, donc je vous encourage à visiter cet établissement durant votre séjour dans Charlevoix.

Pour finir, je vous souhaite un très bon rallye et beaucoup de plaisir! Soyez prudents ! Votre présence est essentielle à notre événement, car sans vous il n'y en aurait pas! Profitez de cette édition pleinement, car comme vous le savez année après



année il faut se battre pour demeurer présent. Nous espérons que l'édition 2018 répondra à vos attentes.

Merci beaucoup

Samuel Tremblay
Coordonateur du Rallye de Charlevoix

1. Autorité sportive

Le rallye se déroulera conformément au règlement sportif national de l'association canadienne de rallye (Canadian Association of RallySport), au règlement de rallye de CARS, au règlement de rallye de Rallye Sport Québec, au règlement du Championnat du Québec et le présent règlement. Ces documents peuvent être obtenus de différentes associations. Ils pourront être consultés au Quartier Général.

Rallye Sport Québec
CP 37502 Carrefour-Grande-Côte
St-Eustache (Québec) J7P 5N2
Site Web : www.rsq.ca
Courriel : president@rsq.qc.ca

CARS
PO Box 300
Turner Valley, AB T0L 2A0
Site Web : www.carsrally.ca
Courriel : office@carsrally.ca
Tél. : 855-640-6444

2. Désignation de l'épreuve

L'évènement porte la désignation du Rallye de Charlevoix 2018.

3. Comité organisateur

Club Organisateur: Club Rallye de Charlevoix (CRDC)	Boîte Postale 2 Clermont (Québec) G4A 1K1 samueltremb@gmail.com Tél. : 1 (418) 665-5281
Coordination générale et Responsable marketing	Samuel Tremblay Boîte Postale 2 Clermont (Québec) G4A 1K1 samueltremb@gmail.com Tél. : 1 (418) 665-5281
Directeur de course :	B.Gilles Lacroix
Trésorier/Secrétaire :	Myriam Desbiens, Josée Munger
Responsable des routes :	Richard Bouchard
Registraire :	Samuel Tremblay Rallye de Charlevoix Boîte Postale 2 Clermont (Québec) G4A 1K1
Inspection Technique :	Jean-François Gidéon
Responsable des bénévoles :	Isabel Fortin
Responsable des compétiteurs :	Marie-Eve Bouchard Tel : 418-324-4032
Compilation des résultats :	Renault Jacques
Chef sécurité :	Joël Marcoux
Commissaire principal :	Marc Dimock
Juges de faits :	Les officiels, personnel de contrôle et de sécurité

4. Statut

L'épreuve est inscrite aux championnats suivants :

Championnat des Rallyes de l'Est du Canada (ECRC-CREC)

Championnat du Québec des rallyes (RSQ)

5. Emplacements

a) Tirage au sort des positions de départ :	Au domicile du registraire
b) 5 à 7:	Bar du Casino de Charlevoix 183 rue Richelieu La Malbaie, QC G5A 1X8 418 665-5300
c) Quartier général, Inscription et zone de service	Stationnement P10 Manoir Richelieu 181 rue Richelieu, LA Malbaie, (Québec) G5A 1X7
d) Inspection technique	Garage Solugaz 4 rue de la Rivière Clermont (Québec) G4A 1B6
e) Départ protocolaire et remise des prix :	Casino de Charlevoix – P4 183 rue Richelieu La Malbaie (Québec) G5A 1X8 418 665-5300
f) Aire de lavage	Lave-Auto D-Tech 150 boul. Notre-Dame Clermont (Québec) G4A 1G2 (Prévoir de la monnaie c'est un lave-auto libre-service)
g) Souper	Stationnement P4 Manoir Richelieu 181 rue Richelieu, LA Malbaie, (Québec) G5A 1X7

6. Horaire

Lundi 10 septembre 2018	
	OUVERTURE DES INSCRIPTIONS
MARDI le 16 octobre 2018	
20h00	Tirage au sort des positions de départ
JEUDI le 18 octobre 2018	
17h00 à 19h00	5 à 7 d'ouverture au bar du Casino de Charlevoix, 183 rue Richelieu, La Malbaie. Voir dans la page des restaurants et hébergement leurs spéciaux pour l'événement.
 VENDREDI le 19 octobre 2018	
7h30 à 10h00	Essais libres/Shakedown (Renonciation doit être signée)
10h00 à 14h00	Reconnaitances libres
8h00	Ouverture du Quartier Général
8H00 à 17h30	Inscription Quartier Général (Stationnement P10 du Manoir Richelieu)
14h00 à 17h45	Inspection technique (Garage Solugaz)
17h30	FERMETURE DES INSCRIPTIONS
18h00	Réunion des officiels
18h15	Départ protocolaire (il est obligatoire au Casino de Charlevoix)
18h45	Réunion des pilotes et copilotes (pour tous) suivi d'un meeting pour les priorités 5 et 6 (Aréna de Clermont/ Un seul membre de l'équipe est requis)
SAMEDI le 20 octobre 2018	
20h00	Fin du rallye et parc fermé, podium et remise des prix au podium (au Manoir Richelieu et Casino de Charlevoix)
20h45 (environ)	Souper pour les concurrents et bénévoles : Stationnement P4 du Manoir Richelieu

Note (1) :

L'inspection technique sera sur rendez-vous uniquement. Les compétiteurs doivent se présenter à l'heure prévue. Chaque équipe propose une heure de rendez-vous. En cas de conflit, l'assignation du rendez-vous se fera selon l'ordre de réception des inscriptions le plus proche de l'heure demandée. Aucun changement des heures de rendez-vous ne sera possible.

Note (2) :

L'inscription : l'équipe doit se présenter 30 minutes avant l'heure de l'inspection technique obtenue.

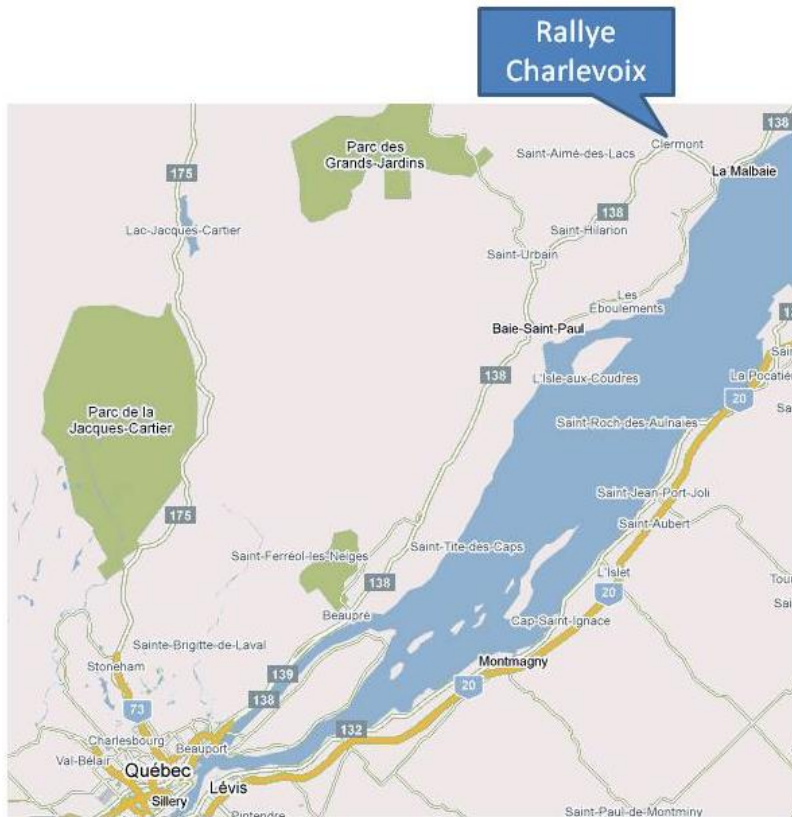
Note (3) :

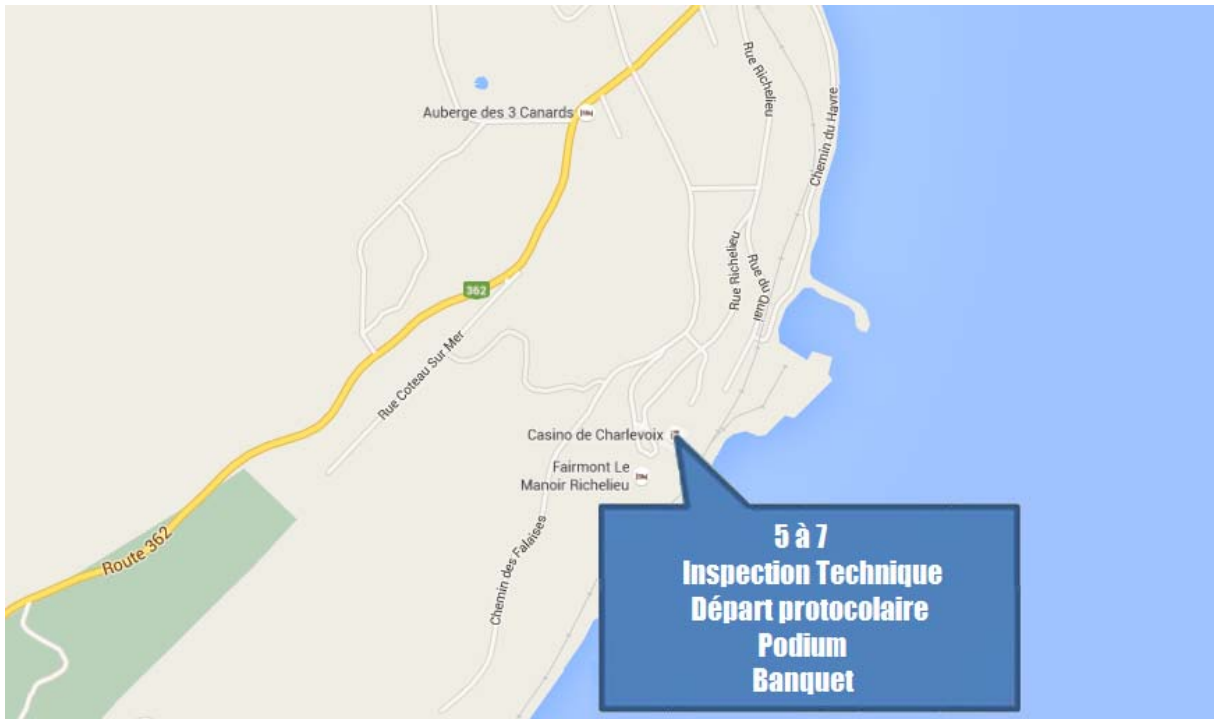
Les organisateurs se réservent le droit de modifier l'horaire. Cependant, tous les compétiteurs en seront informés.

7. Types d'épreuves

Le Rallye de Charlevoix est un rallye de type performance de 400 km (environ) dont 165 km sous forme d'épreuve de classement. Les épreuves de classement se dérouleront sur des routes de gravier, à l'exception de la spéciale de Clermont qui se déroulera sur deux surfaces, mais en majeure partie sur asphalté, et la spéciale La Malbaie, entièrement sur asphalté. Au total des 2,20 km de cette spéciale, 280 mètres de gravier comportant un saut. Le compétiteur qui éprouvera un ennui mécanique quelconque pourra éviter le saut. Il y aura aussi 2.65 km en asphalté avec la spéciale de la Malbaie.

8.Région







**COORDONNÉES
GPS**

Spéciale	Entrée		Sortie	
Aire de service	47°37' 01.0" N	70°08' 59.8" O	47° 41' 16.83" N	70° 13' 31.64" O
	Départ		Arrivée	
SS 1-2 Clermont	47° 41' 40.18" N	70° 13' 31.27" O	47° 41' 19.38" N	70° 12' 23.33" O
SS 3-4 La Malbaie	47° 38' 17.8" N	70° 09' 00.7" W	47° 38' 47.4" N	70° 09' 21.8" W
SS 5-10 Lac au Sable	47° 45' 03.36" N	70° 12' 58.31" O	47° 51' 49.37" N	70° 02' 38.02" O
SS 6-11 Port au Saumon	47° 51' 45.02" N	70° 02' 12.02" O	47° 45' 51.21" N	70° 00' 15.94" O
SS 7-12 Bataram	47° 54' 35.61" N	70° 03' 00.38" O	47° 45' 10.72" N	70° 12' 42.86" O
SS 8-9 La Pax	47° 36' 37.84" N	70° 19' 31.58" O	47° 35' 14.47" N	70° 18' 05.89" O

9. Inscription

- a) Les inscriptions seront acceptées jusqu'à la fermeture de l'inscription vendredi 19 octobre 2018 à 17h30.
- b) Le nombre maximum d'inscriptions est limité à 50 voitures. Les inscriptions additionnelles seront placées sur une liste d'attente.
- c) Véhicules admissibles. Événement: Toutes les classes reconnues selon le règlement du ECRC et RSQ section 4.2.

10. Frais d'inscription

	Can
Rallye de Charlevoix	750\$
Essais libres/Shakedown	175\$
Rallye + Essais + Chambre au Manoir Richelieu	1000\$

- a) Ces montants comprennent une prime d'assurance responsabilité civile, décès, accidentel et invalidité de 111 \$ portant sur les épreuves de classement.

Sont inclus dans les frais d'inscription :

- Cahier de route
- Notes descriptives
- La vérification de l'odomètre sera fournie
- Cahier de service
- Deux coupons rabais de 50% pour le déjeuner ou autre chez McDonald's à la Malbaie

b) Les chèques ou mandats devront être libellés au nom du : RALLYE DE CHARLEVOIX

c) L'inscription peut se faire en ligne voir formulaire sur notre site www.rallyecharlevoix.com et par la poste (voir adresse du registraire plus haut). Les inscriptions doivent être expédiées au registraire Samuel Tremblay préférablement par transfère bancaire interac cellulaire 418-665-5281 ou courriel samueltremb@gmail.com. Votre paiement confirme votre inscription.

Bien vouloir svp noter l'heure de l'inspection technique et votre numéro d'aire de service choisie selon la dimension dont vous avez besoin, vous remarquerez

que nos emplacements sont tous des 30x30 donc vous en choisissez un ou deux collés selon vos besoins. Vous pouvez me contacter pour savoir quelle heure et quel emplacement sont disponibles au moment de vous inscrire ou consultez la page facebook du rallye, j'afficherai les disponibilités.

d) Procédure de remboursement

La totalité des frais d'inscription sera remboursée sur avis d'annulation signifié au plus tard le lundi 15 octobre 2018 à 10 h (H.A.E.). Ces frais seront remboursés à 75 % si l'avis est donné avant 18 h (H.A.E.) le mercredi 17 octobre 2018. Après 18 h le mercredi 17 octobre 2018, aucun remboursement ne sera effectué.

11. Récompense

Des trophées seront offerts aux trois premières positions de chaque championnat. Et quand les moyens nous le permettront nous vous donnerons des bourses plus onéreuses car c'est un de nos objectifs futurs.

12. Documentation

Le formulaire d'inscription et de renonciation sont annexés au présent règlement ainsi que les indications pour se rendre au shakedown.

13. Éligibilité

Tout engagement est soumis au Règlement National du rallye (RNR) (section 11 et 12).

14. Chronométrage et compilation

Les chapitres 15, 16 et 17 du RNR prévaudront pour le chronométrage et la compilation. Des cartes de chronométrage seront employées. Aux contrôles de passage définis dans le cahier de route, le concurrent remettra sa carte de chronométrage et utilisera la prochaine carte. Tous les temps seront des temps écoulés. On se servira du temps long d'une spéciale pour calculer le temps de sortie de cette spéciale, sauf si le temps de la spéciale dépasse ce temps long. Dans ce cas, le concurrent utilisera le temps de fin d'épreuve en heures et en minutes.

Exemples

	Voiture A	Voiture B	Voiture C
Arrivée	14 h 02	14 h 02	14 h 02
Départ	14 h 04	14 h 04	14 h 04
Fin	14 h 08 m 23 s	14 h 10 m 18 s	14 h 12 m 09 s
Temps long	6 m	6 m	6 m
Heure de sortie	14 h 10	14 h 10	14 h 12
Transport	18 m	18 m	18 m
Arrivée	14 h 28	14 h 28	14 h 30

15. Pénalités Chicanes (si cela s'applique)

Les pénalités prévues au RNR.17.2 seront remplacées par : une pénalité de trente (30) secondes sera accordée par élément de chicane déplacé ou tombé. De plus, le fait de court-circuiter une chicane entraînera une pénalité d'une (1) minute. Court-circuiter : est considéré comme prendre un autre tracé et/ou ne pas avoir au minimum 2 roues sur l'asphalte en tout temps.

16. Juges de faits

Les personnes suivantes sont considérées comme juges de faits (RNR, 6.3): les officiels définis à l'article 6.1.1 du Règlement sportif national, les officiels de CARS tels qu'énumérés à l'article 6.1.2, les préposés aux départs ainsi que les contrôleurs d'observation postés sur le parcours. Les faits pouvant être jugés sont les temps d'arrivée dans les zones de départ d'épreuve de classement, les départs anticipés d'épreuve de classement, les vitesses enregistrées avec un pointeur radar, les ceintures, fenêtres et casques, le service illégal et le recul dans une zone de contrôle, les manquements à l'usage des dispositifs de signalisation de sécurité et les chicanes et ce qui est énuméré à l'article 6.3.2 du RNR.

17. Publicité sur les voitures

Les numéros de compétitions ainsi que le matériel publicitaire fourni par l'organisation doivent être obligatoirement apposés sur les voitures sous peine d'exclusion.

18. Arrêt pour le ravitaillement et le service

Le cahier de service permet la planification de l'assistance. Il comporte, outre les itinéraires entre les points de service :

1. Un tableau indiquant la distance totale parcourue et celle parcourue en épreuves de classement avant chaque arrêt prévu pour le ravitaillement et le service ;
2. Des indications portant sur les points désignés de ravitaillement et de service. La distance entre les arrêts de ravitaillement ne dépassera pas 150 kilomètres. CARS 19.2.16 la distance maximale entre les arrêts de ravitaillement de carburant, si celle-ci est supérieure à 150 km (voir RNR 13.2.5)

Le service n'est autorisé qu'aux endroits prévus exclusivement.



19. Inspection en Parc-Fermé

Tout véhicule terminant l'épreuve parmi les trois premiers à l'un ou l'autre des championnats pourra faire l'objet d'une inspection. Le remontage des pièces visées incombera alors aux concurrents.

□

20. Reconnaissances

a) Toutes les équipes inscrites à l'événement peuvent faire la reconnaissance. Nous fournissons également le cahier de route type 'rallye à vue'.

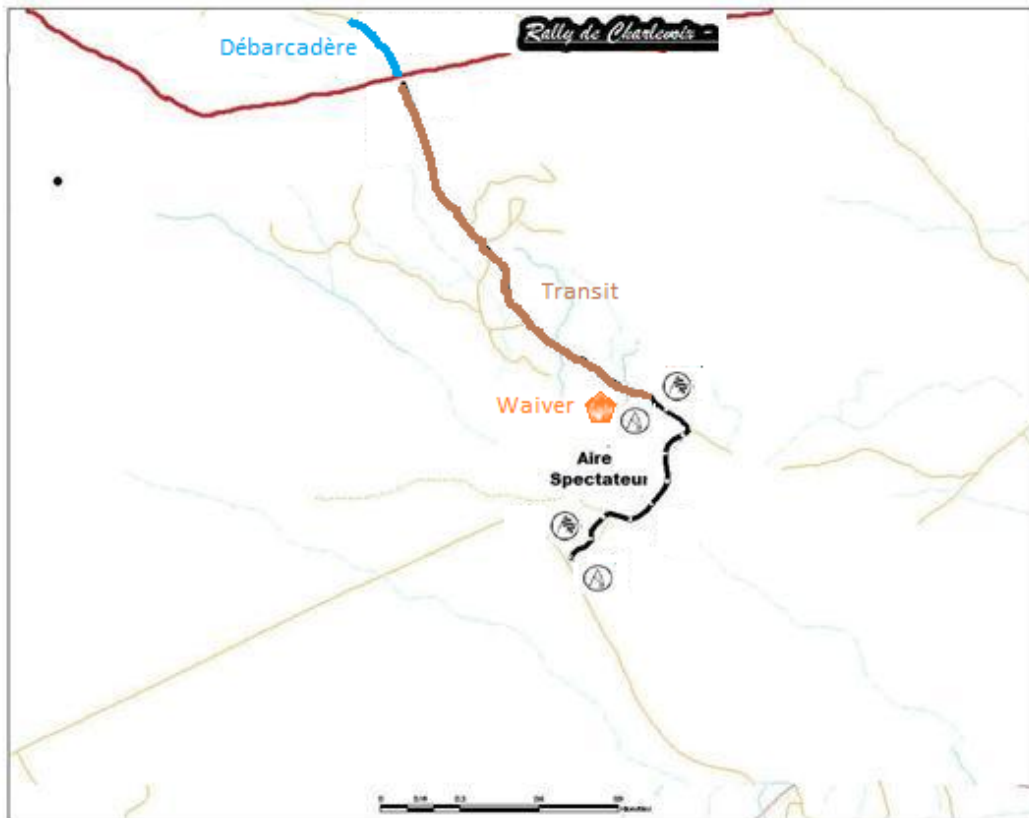
b) La reconnaissance du vendredi se fera librement de 10h00 à 14h00. La reconnaissance sera supervisée au départ et à l'arrivée de chaque spéciale par des officiels.

c) Horaire : les reconnaissances du vendredi se font libres.

21. Essais préliminaires (Shakedown) Pavage Rolland Fortier Inc.

a) Les essais préliminaires utiliseront une étape de 1,50 kilomètre. Des instructions seront fournies. Les essais préliminaires effectués par un pilote et son copilote inscrits peuvent être menés aux vitesses de compétition. Ils doivent porter tout l'équipement de sécurité requis (casque, harnais, HANS, tenue de course). Les essais préliminaires faits par un pilote inscrit et un passager ne participant pas au rallye sont pour fins de démonstration seulement. Ces essais ne doivent pas être menés aux vitesses ni dans les conditions de compétition. Les casques et les harnais adéquatement ajustés sont obligatoires. Cependant, les passagers ne sont pas obligés de porter une tenue de course ou un système de restriction pour leur tête ou leur cou. Chaque passager doit signer un formulaire de renonciation avant leur participation. Aucun compétiteur ne pourra utiliser la route d'essai préliminaire à l'extérieur du temps prescrit, à l'horaire, pour ce programme.

b) Le site des essais préliminaires utilise une portion de la Spéciale La PAX.



c) Débarcadère : les équipages peuvent débarquer leur voiture au lieu indiqué sur le plan ou à l'aire de service.

d) Les équipes pourront signer le waiver directement sur le site.

22. Divers

a) Les distances sont exprimées en kilomètres dans le cahier de route.

b) Le reclassement est effectué à partir des résultats obtenus lors des épreuves de classement. Le nouveau rang de départ sera établi à partir du total des positions dans toutes les épreuves de classement, moins la plus mauvaise. En cas d'égalité, le temps total départagera.

- c) Les voitures seront lancées à intervalle d'une (1) minute.
- d) Nous utiliserons une zone de ravitaillement annexée à la zone de service.
- e) Chaque équipage devra utiliser une toile de plastique (bâche) sous son véhicule de rallye au service.
- f) Bande de pare-brise et panneaux de portes du championnat, obligatoires pour toutes les voitures inscrites à l'événement.
- g) Cadeau bénévole : chaque équipe doit remettre son cadeau bénévole d'une valeur de 25\$ lors de son inscription. La liste des gagnants sera affichée au tableau officiel à la fin du rallye.
- h) **Avertissement :** Les pneus d'hiver sont fortement conseillés sur tous les véhicules utilisés pour faire les reconnaissances et on conseille aussi de prévoir des pneus d'hiver pour leur voiture de rallye. Le cas échéant, il est possible que les équipes ne soient pas admises aux reconnaissances.
- i)
1. Le retard maximum (RNR 15.5.5) sera de 15 minutes pour un contrôle;
 2. Les résultats provisoires (RNR 20.1.1) seront affichés au minimum 15 minutes après l'arrivée du dernier concurrent.
 3. La durée des procédures de griefs (RSN 8.2. RNR 23.2) sera de 15 minutes.
- j) Les remorques devront obligatoirement être entreposées à l'endroit spécifié par l'organisation (**Garage Solugaz**). Bien vouloir nous mentionner à l'inscription que vous allez entreposer votre remorque chez Solugaz et nous laisser votre nom et un numéro où vous êtes joignables en tout temps pour nous aider à bien gérer la clôture qui est toujours verrouillée. La personne responsable de barrer et débarrer la barrière n'est pas présente sur les lieux



donc, on vous laissera ses coordonnées, alors bien vouloir la contacter à l'avance pour avoir accès à vos remorques.

k) N'oubliez pas votre choix d'heure d'inspection et votre emplacement à l'aire de service que vous devez indiquer sur votre formulaire d'inscription. **Les emplacements sont des 30x30 donc, choisissez en deux collés aux besoins !**

l) CARS n'émettra aucune licence à l'événement. Les compétiteurs doivent obtenir leurs licences du bureau de CARS avant l'événement.

m) CARS n'émettra aucun Log Book à l'événement. Les compétiteurs doivent obtenir leur Log Book avant l'événement.

n) **Le départ protocolaire** est important pour l'événement et son partenaire financier donc, soyez présent svp : 18h15 au Casino de Charlevoix. **Autrement dit, il est obligatoire.**

o) Il y aura de la signalisation spéciale à des endroits qui vous seront précisés à la réunion des pilotes samedi matin afin de porter une attention particulière à certaines installations dans les emprises d'Hydro-Québec. Il y aura des protections de type Jersey afin de protéger les bases de pylônes qui sont à moins de 5 mètres de la route.

23. Hébergements/Restaurants recommandés

Fairmont le Manoir Richelieu

183 rue Richelieu

La Malbaie, (Québec), G5A 1X8

1-888-610-7575

<http://www.fairmont.fr/richelieu-charlevoix/>

****Tarifs sur demande en appelant au Manoir Richelieu****



Le Mirage

185, Boulevard de la Comportée
La Malbaie (Québec)
1 800 263-6421

www.motellemirage.com

****Tarifs sur demande en appelant au Mirage****

(**Très important de mentionner lors de votre réservation que vous réservez une chambre dans le cadre du Rallye de Charlevoix afin que la réceptionniste l'indique dans la réservation. Merci!)

Motel du restaurant chez Pierre

2020, Boulevard de Comporté
La Malbaie (Québec) G5A 1N2
418 665-3718 ou 1-800-361-3718

Petit Manoir du Casino

525, chemin des Falaises
La Malbaie (Québec), G5A 2V5
1 800 618-2112

www.petitmanoirducasino.ca

Domaine le Riviera

1520, Boulevard de la Comporté
La Malbaie (Québec), G5A 1M8
(418) 665-4991

Domaine Frais Air

30, du Domaine
La Malbaie (Québec), G5A 0A5
(418) 665-3318

domainefraisair@videotron.ca



La Remontée

95, Côte Bellevue, C.P. 1261
La Malbaie, Qc.
G5A 3A7
418 665-3757
www.laremontee.com

Hotel le Petit Berger

20, rue Desbiens
La Malbaie QC G5A 3C1
1 800 314-4428
info@hotelaupetitberger.com

RESTAURANTS

Le Corail

110, Boulevard Notre Dame
Clermont (Québec)
418 439-3752

McDonald's

635, Boulevard de la Comporté
La Malbaie, Qc.
G5A 2Y3
418 665-7400

(Vous avez un 50% de rabais sur un trio avec la remise de votre coupon que vous trouverez dans votre enveloppe d'inscription).



Canadian Association of Rallysport

Performance Rally Registration Form/Formulaire d'inscription du rallye

Name of Event/Nom de l'événement	Championship/Championnat National Regional	<input type="radio"/> Rally Pacific Motorsports <input type="radio"/> Rally West <input type="radio"/> RallySport Ontario <input type="radio"/> Rally Sport Québec <input type="radio"/> Atlantic Region
Seed/ Classe	National class/Classe nationale – Expert Novice Regional class/ Classe régionale - Expert Novice	
<u>Entrant/Propriétaire</u>		
Name/Nom _____ Phone/Tél () - _____		
Address/Adresse _____ Prov./State _____		
City/Ville _____ Code _____		
<u>Driver/Pilote</u>		
Name/Nom _____ Phone/Tél () - _____		
Address/Adresse _____ Club _____		
City/Ville _____ Prov./State _____ Code _____		
Email _____		
Driver's licence no./ N° de permis de conduire _____ Prov./State _____		
Competition licence no./N° de licence de rallye _____ CARS – Nat <input type="radio"/> Reg <input type="radio"/> RA/NASA – Nat <input type="radio"/> Reg <input type="radio"/> FIA <input type="radio"/>		
<u>Co-driver/Co-pilote</u>		
Name/Nom _____ Phone/Tél () - _____		
Address/Adresse _____ Club _____		
City/Ville _____ Prov./State _____ Code _____		
Email _____		
Driver's licence no./ N° de permis de conduire _____ Prov./State _____		
Competition licence no./N° de licence de rallye _____ CARS – Nat <input type="radio"/> Reg <input type="radio"/> RA/NASA – Nat <input type="radio"/> Reg <input type="radio"/> FIA <input type="radio"/>		
<u>Vehicle /Véhicules</u> Class/Classe: Open/Ouvert 4WD Prod 4WD Open/Overt 2WD Prod 2WD Gr5		
Make/Fabricant _____ Year/ Année _____		
Model/Modèle _____ Colour/Coleur _____		
Licenceplate no./N° d'immatriculation _____ Prov./State _____		
Insurance Co. Cie d' assurance _____ Policy no./N° de police _____		
<u>Waiver</u> (on reverse must be signed/ <u>La renonciation</u> (au verso) doit être signée)		



**ASN Canada FIA
General Waiver**

**RELEASE OF LIABILITY, WAIVER OF CLAIMS, ASSUMPTION OF RISKS AND INDEMNITY AGREEMENT
BY SIGNING THIS DOCUMENT YOU WILL WAIVE CERTAIN LEGAL RIGHTS, INCLUDING THE RIGHT TO SUE.
PLEASE READ CAREFULLY!**

Description and location of scheduled event(s) (the "EVENT")

Date release signed

In full or partial consideration for allowing me to participate in all related events and activities of the **EVENT**, I hereby warrant and agree that:

1. I am familiar with and accept that there is the risk of serious injury and death in participation, whether as a competitor, student, official or worker, in all forms of motor sport and in particular in being allowed to enter, for any reason, any restricted area; and
2. I have satisfied myself and believe that I am physically, emotionally and mentally able to participate in this **EVENT**, and that my protective clothing, gear and equipment is fit and appropriate for my role as a participant in this **EVENT**; and
3. I understand that all applicable rules for participation must be followed, regardless of my role, and that at all times during the **EVENT** the sole responsibility for my personal safety remains with me; and
4. I will immediately remove myself from participation, and notify the nearest official, if at any time I sense or observe any unusual hazard or unsafe condition or if I feel that I have experienced any deterioration in my physical, emotional or mental fitness, or that of my protective clothing, gear or equipment, for continued safe participation in the **EVENT**.

I UNDERSTAND AND AGREE, ON BEHALF OF MYSELF, MY HEIRS, ASSIGNS, PERSONAL REPRESENTATIVES AND NEXT OF KIN THAT MY EXECUTION OF THIS DOCUMENT CONSTITUTES:

1. AN UNQUALIFIED ASSUMPTION BY ME OF ALL RISKS associated with my participation in the **EVENT** even if arising from the negligence or gross negligence, including any compounding or aggravation of injuries caused by negligent rescue operations or procedures, of the Releasees, as that term is defined below, and any persons associated therewith or otherwise participating in the **EVENT** in any capacity; and
2. A FULL AND FINAL RELEASE AND WAIVER OF LIABILITY AND ALL CLAIMS that I have, or may in the future have, against ASN Canada FIA, any person(s), entities or organization(s) associated in any way with the **EVENT** including the track owners and lessees, promoters, sanctioning bodies, racing associations, or any subdivision thereof, track operators, sponsors, advertisers, car owners and other participants, rescue personnel, event inspectors, underwriters, consultants and others who give recommendations, directions or instructions or engage in risk evaluation and loss control activities, regarding the **EVENT** or event premises, or any one or more of them and their respective directors, officers, employees, guides, contractors, agents and representatives (all of whom are collectively referred to as "the Releasees") from any and all liability for any loss, damage, injury or expense that I may suffer as a result of my use of or my presence at the event facilities or my participation in any part of, or my presence in any capacity at, the **EVENT**, due to any cause whatsoever, INCLUDING NEGLIGENCE, GROSS NEGLIGENCE, BREACH OF CONTRACT, OR BREACH OF ANY STATUTORY OR OTHER DUTY OF CARE, INCLUDING ANY DUTY OF CARE OWED UNDER THE RELEVANT *OCCUPIERS LIABILITY ACT* ON THE PART OF THE RELEASEES.
3. AN AGREEMENT NOT TO SUE THE RELEASEES for any loss, injury, costs or damages of any form or type, howsoever caused or arising, and whether directly or indirectly from my participation in any aspect(s) of the **EVENT**; and
4. AN AGREEMENT TO INDEMNIFY, and to SAVE and HOLD HARMLESS the RELEASEES, and each of them, from any litigation expense, legal fees, liability, damage, award or cost, of any form or type whatsoever, they may incur due to any claim made against them or any one of them by me or on my behalf, or that of my estate, whether the claim is based on the negligence or the gross negligence of the Releasees or otherwise as stated above.
5. AN AGREEMENT that this document be governed by the laws, and in the courts, of the Province in which the **EVENT** occurs.

I HAVE READ AND UNDERSTAND THIS AGREEMENT AND I AM AWARE THAT BY SIGNING THIS AGREEMENT I AM WAIVING CERTAIN SUBSTANTIAL LEGAL RIGHTS WHICH I AND MY HEIRS, NEXT OF KIN, EXECUTORS, ADMINISTRATORS AND ASSIGNS MAY HAVE AGAINST THE RELEASEES.

I SIGN THIS DOCUMENT VOLUNTARILY AND WITHOUT INDUCEMENT

Ed Feb/03

<i>Signature of Participant</i>	<i>Printed Name of Participant</i>	<i>Signature of Witness</i>
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

	km E.C.	km liaison	Temps	Voiture "0" départ	Voiture "0" sortie	Voiture "99"
C.H.M.a Départ Protocolaire	<i>Vendredi 19 Octobre</i>			18:15		
C.H.1.a.		12,24	00:19	18:34		19:18
Parc exposé			00:45	19:19		
C.H.1.b.		1,21	00:05	19:24		
E.C. 1 Clermont #1	2,23		00:05	19:26	19:31	20:15
C.H. 2		1,92	00:50	20:21		21:05
E.C. 2 Clermont #2	2,23		00:05	20:23	20:28	21:12
C.H.S1a Service 1		11,07	00:18	20:46		21:30
Service 1		0,00	00:20			
C.H.S1b sortie de service 1		0,00		21:06		21:50
C.H.M.b Fin jour 1 (parc fermé)		0,50	00:05	21:11		21:55
C.H.M.a Début jour 2	<i>Samedi 20 Octobre</i>			07:45		08:29
C.H. 3b		3,14	00:10	07:55		08:39
E.C. 3 La Malbaie/Les Falaises #1	2,65		00:05	07:57	08:02	08:46
C.H. 4		1,83	00:50	08:52		09:36
E.C. 4 La Malbaie/Les Falaises #2	2,65		00:05	08:54	08:59	09:43
C.H.S2a Service 2		4,21	00:10	09:09		09:53
Service 2			00:20			
C.H.S2b sortie de service 2				09:29		10:13
C.H. 5 (ravitaillement inclus)		20,90	00:42	10:11		10:55
E.C. 5 Lac au Sable #1	21,51		00:20	10:13	10:33	11:17
C.H. 6		1,14	00:06	10:39		11:23
E.C. 6 Port au Saumon #1	16,88		00:15	10:41	10:56	11:40
C.H. 7 (ravitaillement optionel inclus)		39,35	00:48	11:44		12:28
E.C. 7 Bataram	34,65		00:35	11:46	12:21	13:05
C.H.S3a Service 3		21,62	00:37	12:58		13:42
Service 3		0,00	00:45			
C.H.S3b sortie de service 3		0,00		13:43		14:27
C.H. 8a Regrouping (Approx.)		0,00	00:10	13:53		14:37
C.H. 8b (ravitaillement inclus)		20,12	00:35	14:28		15:12
E.C. 8 La Pax #1	3,69		00:05	14:30	14:35	15:19
C.H. 9		2,21	00:50	15:25		16:09

E.C. 9 La Pax #2	3,85		00:05	15:27	15:32	16:16
C.H.S4a Service 3		19,67	00:30	16:02		16:46
Service 4		0,00	00:20			
C.H.S4b sortie de service 3		0,00		16:22		17:06
C.H. 10 (ravitaillement inclus)		20,90	00:42	17:04		17:48
E.C. 10 Lac au Sable #2	21,51		00:20	17:06	17:26	18:10
C.H. 11		1,14	00:06	17:32		18:16
E.C. 11 Port au Saumon #2	16,88		00:15	17:34	17:49	18:33
C.H. 12 (ravitaillement optionel inclus)		39,35	00:48	18:37		19:21
E.C. 12 Bataram	34,65		00:35	18:39	19:14	19:58
C.H.M. 13 Fin du Rallye		21,62	00:45	19:59		20:43

Total E.C. Total rallye Total temps
(km) (km)

163,38	407,52	13:25
---------------	---------------	--------------

Paramètres :

Début du rallye (voiture 0)

08:15

Nombre de participants (inclus 99)

40

Temps de préparation au début de chaque spéciale

00:02:00

Temps entre compétiteurs au C.H.0

00:01:00

Temps entre voiture 0 et autres compétiteurs

00:04:00

Service 1

00:20:00

Service 2

00:35:00

Service 3

00:20:00

Service 4

00:20:00

Parc exposé au Manoir Richelieu

00:40:00



Exemple de Note Descriptive fournie :

SS 1-2 Clermont (Fr) Page: 1 de 2

Start 170 KG → D2 100 D5 ^P 50 Turn G3 ^P + Turn
G3 onto BR + !Turn D3 @T → G3 → D3 + G3 ^M Ig
wide/C → chicane → !Turn G3 ^M @T → D3 ^M dc → G3 ↓

-

→ !Brake Turn D3 @T +

D5 @JCT + D4 cont/C +